



**De gauche à droite :** Marie-Anne CHEVALLIER (Elise – CE1), Odile LADOUCEUR RAYAR (Thaïs – CE1), Bénédicte ALKOMBRE (Léo – CE2 et Camille – CM2), Emeline GUATTO (Antoine – CP et Amélia – CE2), Agnès RIOLLAND (Camille – CE2), Céline FONTENEAU-RICHON (Maylis – CM2), Matthieu JAQUEMET (Laëtitia – CM1), Sylvie BIBRON (Robin – CM1), Valérie CAMPANACCI (Antoinette – CE2). En médaillon : Christelle LEMONNIER (Adèle – CP et Clémence – CE2)

# Avec VOUS, pour nos enfants



L'Association Indépendante des Parents d'Elèves s'engage à vos côtés.

Si vous souhaitez une équipe :

- Investie et dynamique,
- Mobilisée pour la vie scolaire de votre enfant,
- Disponible et à l'écoute de vos préoccupations,

**Votez AIPE !**

## Votez

le 11 Octobre 2019 à  
l'école Louise Weiss  
De 14h30 à 18h30  
ou  
par correspondance  
jusqu'au 11 Octobre

[contact@aipe78114.org](mailto:contact@aipe78114.org)  
[www.aipe78114.org](http://www.aipe78114.org)

→ /!\ **2 votes AIPE par foyer**

**Voter aux élections des représentants des parents d'élèves, c'est s'investir dans la vie scolaire de son enfant.**



## Notre rôle :

---

- ✚ Vous informer sur la vie de l'école
- ✚ Vous représenter aux conseils d'école et aux commissions de dialogue avec la mairie (Caisse des Ecoles, Comité Enfance/Scolaire, Temps du Midi)
- ✚ Être votre relais avec l'équipe enseignante, le périscolaire et la mairie
- ✚ Vous proposer d'échanger sur nos préoccupations communes

## Nos convictions :

---

Nous considérons que l'intérêt de nos enfants passe par:

- ✚ Leurs bien-être en classe, dans la cour de récréation, pendant les temps de repos, de cantine et de périscolaire.
- ✚ La bonne relation entre les parents, l'équipe enseignante et les intervenants, en favorisant le dialogue entre tous les acteurs.
- ✚ La mobilisation des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins et à ceux de la communauté éducative.

### Nos points de vigilance pour 2019/2020 :

- L'évolution des effectifs sur le groupe scolaire Jammes/Weiss
- La mise en place du nouveau marché de la restauration scolaire pour les écoles et les centres de loisirs
- Le remplacement des personnels dès le 1<sup>er</sup> jour d'absence
- La loi pour une école de la confiance (loi Blanquer)
- S'impliquer dans les actions et événements de l'école (financement voyage CM2, fête de l'école...)

**COMPTEZ SUR NOUS !**



Nous contacter :  
[aïpe.lw@gmail.com](mailto:aïpe.lw@gmail.com)